

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-35**

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 9

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRIMITIF 2024 (COMMUNE)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf novembre, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CAUQUIL Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 novembre 2024

Présents : M. CAUQUIL Alain, Mme MILITI Vincenza, MM. VERGNAIS Didier, THIMONIER Franck, Mme CORNET Sophie, MM. ABADIE Frédéric, BERCIMUELLE Laurent, DESSERTINE Sébastien, Mme CHENAVER Christelle

Absents : Mmes FASSINOT Christine, LONGEARD Gaëlle, BAUDEQUIN Christelle, DE ALMEIDA Marielle, M. PLOCH Romain

Secrétaire de séance : Mme CORNET Sophie

Monsieur le Maire rappelle les estimations ou devis relatifs aux opérations d'investissement suivantes, inscrites au budget primitif 2024 :

Entreprise - nature travaux	Montant HT devis ou estimation	Plan de financement - Observations
Vitrail Saint-Georges Restauration des vitraux	78 653.91 € HT	Subvention de 46 472 € octroyée par la Région Auvergne Rhône-Alpes (versement unique avant août 2026)
AW Electricité Chauffage de l'église	13 000.00 € HT	Ancien chauffage supprimé en 2022
AEA Architecte constructeur Réhabilitation partielle de la salle associative	42 200.00 € HT	Demande de subvention déposée auprès du Département
Signaux Girod Fourniture et pose panneaux de rue, Fourniture n° maisons	36 677.07 € HT	Demande d'attribution d'un fonds de concours 2022-2025, déposée auprès de Collines Isère Nord Communauté
AEA Architecte constructeur Sas thermique Mairie	97 819.70 € HT	Subvention de 22 585 € allouée par le Département, complétée par une demande d'attribution d'un fonds de concours déposée auprès de Collines Isère Nord Communauté
- Rénovation école primaire et climatisation de deux classes, - Aménagement extérieur garderie périscolaire	75 000.00 € HT	- Demande de subvention déposée auprès du Département

Sur proposition de Monsieur le Maire, certains crédits inscrits au budget primitif se révélant insuffisants, après délibération, **le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité**, la validation des devis précités ainsi que les **virements de crédits suivants** :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts (€)	Augmentation sur crédits ouverts (€)
D 2131-105 Bâtiments scolaires		45 000.00
D 2131-108 Eglise presbytère		15 000.00
D 2131-111 Mairie		20 000.00
D 2138-104 Bâtiments commerciaux	80 000.00	
TOTAL D 21 Immobilisations corporelles	80 000.00	80 000.00

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme :
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 2 décembre 2024



Le Maire,


Alain CAUQUIL